



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME

Formation Recyclage Habilitation Electrique

B0-H0-H0V Exécutants

Durée : 1 jour / 7 heures

Lieu : Magnis Formation Lyon 3e



Objectifs :

- Effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans milieu comportant des risques électriques.
- Savoir identifier les zones ou les locaux présentant un risque électrique.
- Savoir adapter son comportement par rapport aux risques identifiés
- Être capable de rendre compte de son intervention

Public visé :

Opérateurs non électriciens qui interviennent dans des locaux ou des sites où le risque électrique est présent. (Intervenants du second-œuvre du BTP, agents de maintenance, gardiens d'immeubles....)

Prérequis : Être titulaire d'un titre d'habilitation B0, H0, H0V à renouveler (tous les 3 ans)

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Utilisation de ressources multimédia, projections vidéo
- Exercices et Travaux Pratiques
- Remise d'un carnet de prescriptions basé sur la norme NF C 18-510

Programme (Conforme à la norme NF C 18-510) :

o **Théorie :**

- Rappel de la réglementation, les derniers accidents d'origine électrique
- Partage d'expérience sur les 3 années écoulées
- Rappel des notions de base en électricité



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69

*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les protections
- Les titres d'habilitation
- Les zones d'environnement
- Les EPI et les ECI
- Les dangers, les locaux à risques
- Les moyens d'extinction sur les installations électriques
- La conduite à tenir en cas d'accident

o **Pratique :**

- Identifier l'appareillage, les moyens de protection et leur mise en œuvre
- Reconnaître les dangers et identifier les risques dans différents locaux, déterminer le comportement approprié.
- Examen des activités professionnelles dans le cadre habituel de travail l'opérateur.
- Savoir rendre compte

o **Evaluation des connaissances :**

L'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire est faite à partir des TP réalisés ainsi que d'un questionnaire selon le référentiel de la norme NF C 18 510

o **Documents remis en fin de formation :**

- Une attestation de formation
- Une proposition de titre d'habilitation, pré-remplie avec les symboles proposés par le formateur.
- Un support « Titre d'habilitation » à remplir par l'employeur.
- Une « Evaluation à chaud de la formation par le stagiaire » ce dernier porte ses appréciations sur l'accueil, l'organisation, le formateur, les moyens et la méthode.